



**Programme des
Nations Unies pour l'environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée**

04 avril 2025

Français

Original: Anglais

11^{ème} Réunion des Correspondants Nationaux du Post-2020 SAPBIO

Athènes (Grèce), 9-10 avril 2025

Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note :

Les désignations employées et la présentation des éléments contenus dans cette publication n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Introduction

1. Comme prévu dans le post-2020 SAPBIO (Décision IG.25/11 de la CdP22) et comme demandé par la CdP23 (Décision IG.26/5), le SPA/RAC devrait réaliser une évaluation à mi-parcours des progrès collectifs dans la mise en œuvre du SAPBIO post-2020 et les Parties contractantes devraient réviser leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) en conséquence pour assurer la réalisation des objectifs du post-2020 SAPBIO d'ici 2030.
2. Dans ce contexte, le SPA/RAC organise la 11^{ème} réunion des correspondants nationaux du Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique dans la région méditerranéenne (post-2020 SAPBIO). La réunion se tiendra à l'hôtel ROYAL OLYMPIC (28-34 rue Ath. Diakou – 11743), à Athènes, Grèce, du 9 au 10 avril 2025.
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour

Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte le mercredi 9 avril 2025, à 9h00, par les représentants du pays hôte, de l'Unité de coordination du Programme des Nations Unies pour l'environnement/Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et du SPA/RAC.
5. Tous les Correspondants nationaux du SAPBIO ont été invités à assister à la réunion ou à désigner leurs représentants.
6. Les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales pertinentes membres du Comité consultatif du post-2020 SAPBIO, ont également été invitées à désigner leurs représentants pour la réunion en tant qu'observateurs.
7. Le SPA/RAC assurera le rôle de Secrétariat de la réunion.

Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.607/Inf.1	<i>Liste Provisoire des Participants</i>

Point 2 de l'ordre du jour

Organisation de la réunion

2.1. Règlement intérieur

8. Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) tel que modifié par les Parties contractantes (UNEP (OCA)/MED IG.1/5 et UNEP(OCA)/MED IG.3/5) s'appliqueront mutatis mutandis à cette réunion.

2.2. Élection du bureau

9. Tout en respectant le principe de la parité homme-femme et de la répartition géographique équitable, la réunion élira, parmi les représentants des Parties contractantes, un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

10. L'ordre du jour provisoire proposé par le Secrétariat, publié comme document UNEP/MED WG.607/1 Rev.2 et annoté dans le présent document, sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion sera également invitée à examiner et à adopter l'emploi du temps proposé à la fin du présent document y compris, le cas échéant, toute autre question suggérée en vue d'être abordée au titre du point "Questions diverses" de l'ordre du jour provisoire.

2.4. Organisation des travaux

11. Il est proposé que la réunion se déroule en sessions quotidiennes de 9h.00 à 13h00 UTC+1 et de 14h30 à 17h00, sous réserve des ajustements nécessaires.

12. Il est attendu que la réunion aborde tous les points de l'ordre du jour, durant les sessions prévues.

13. Le deuxième jour (10 avril 2025), une session plénière aura lieu de 16h00 à 17h00 pour examiner et adopter les conclusions et recommandations de la réunion. Il est prévu de clôturer la réunion à 17h00.

14. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible pour toutes les séances plénières de la réunion.

15. Les documents préparés pour la réunion sont énumérés dans le document UNEP/MED WG.607/Inf.2 et disponibles, en anglais et en français, sur le site web dédié du SPA/RAC. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.607/1 Rev.2	<i>Ordre du jour Provisoire</i>
UNEP/MED WG.607/2	<i>Ordre du jour Provisoire Annoté</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.607/Inf.2	<i>Liste Provisoire des Documents</i>

Point 3 de l'ordre du jour **Mesures prises en vue de la mise en œuvre du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national**

16. Dans le cadre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera les étapes entreprises depuis la dernière réunion des Correspondants Nationaux du Post-2020 SAPBIO (5 juin 2024) pour la mise en œuvre du Post-2020 SAPBIO.

17. Les correspondants nationaux seront invités à fournir un retour d'information et, le cas échéant, à informer la réunion des étapes pertinentes entreprises ou prévues pour la mise en œuvre du post-2020 SAPBIO au niveau national.

Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG. 607/Inf.3	<i>Rapport de la 6^{ème} réunion du comité consultatif du Programme d'action stratégique pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post-2020 (Post-2020 SAPBIO)</i>
UNEP/MED WG. 607/Inf.4	<i>Rapport de la 10^{ème} réunion des correspondants nationaux du programme d'action stratégique pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en Méditerranée post-2020 (Post-2020 SAPBIO)</i>
UNEP/MED WG. 607/Inf.5	<i>Lignes directrices pour l'élaboration de plans de rétablissement des espèces et la mise en œuvre de mesures d'urgence</i>
UNEP/MED WG. 607/Inf.6	<i>Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée</i>

Point 4 de l'ordre du jour Examen des résultats de l'évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage du Post-2020 SAPBIO

18. Se référant principalement au document UNEP/MAP WG.607/3, le Secrétariat présentera les principales conclusions de l'évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage du Post-2020 SAPBIO, mettant en lumière les principales réalisations et les défis liés à la mise en œuvre collective des actions du Post-2020 SAPBIO aux échelles nationale et régionale.

19. La réunion sera invitée à examiner les conclusions préliminaires, fournir des commentaires et des avis, suggérer des recommandations à soumettre à la réunion des Points Focaux ASP/DB et, le cas échéant, proposer des amendements.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.607/3	<i>Conclusions préliminaires de l'évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage de Post-2020 SAPBIO</i>
Document(s) d'information particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG. 607/Inf.7	<i>Évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage du Post-2020 SAPBIO: Rapports sous-régionaux</i>

Point 5 de l'ordre du jour : Examen du projet de cadre de suivi de la mise en œuvre collective du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national

20. Le Secrétariat présentera le document UNEP/MED WG.607/4 contenant le projet de cadre de suivi de l'évaluation collective du Programme d'action stratégique Post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région Méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO).

21. La réunion sera invitée à examiner le projet du cadre de suivi proposé et à en approuver la soumission, le cas échéant, à la dix-septième réunion des points focaux SPA/BD (Istanbul, Türkiye, 20-22 mai 2025) pour examen.

Document(s) de travail particulièrement important(s) pour ce point de l'ordre du jour	
UNEP/MED WG.607/4	<i>Projet de cadre du suivi pour l'évaluation de la mise en œuvre collective du programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO)</i>

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

22. Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera invitée à discuter d'autres questions pouvant requérir son attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

23. La réunion sera invitée à examiner et à adopter les conclusions et recommandations de la réunion.

Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

24. La clôture de la réunion est prévue le jeudi 10 avril 2025, à 17h00.

EMPLOI DU TEMPS PROPOSE

JOUR 1 : Mercredi 9 avril 2025

8h30 – 9h00	<i>Accueil des inscriptions des participants</i>
9h00 – 9h:15	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion
9h15 – 9h30	Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion 2.1. Règlement intérieur 2.2 Élection du bureau 2.3. Adoption de l'ordre du jour 2.4. Organisation des travaux
9h30 – 10h30	Point 3 de l'ordre du jour : Mesures prises en vue de la mise en œuvre du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national
10h30 – 11h00	<i>Pause café</i>
11h00 – 13h00	Point 4 de l'ordre du jour : Examen des résultats de l'évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage du Post-2020 SAPBIO
13h00 – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>
14h30 – 15h45	Point 4 de l'ordre du jour : Examen des résultats de l'évaluation à mi-parcours portant sur les activités de démarrage du Post-2020 SAPBIO (Continuité)
15h45 – 16h00	<i>Pause café</i>
16h00 – 17h00	Point 5 de l'ordre du jour : Examen du projet de cadre de suivi de la mise en œuvre collective du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national

JOUR 2 : Jeudi 10 avril 2025

9h00 – 11h00	Point 5 de l'ordre du jour : Examen du projet du cadre de suivi de la mise en œuvre collective du Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles en région méditerranéenne (Post-2020 SAPBIO) aux niveaux régional et national (Continuité)
11h00 – 11h:30	Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses
11h:30 – 11h45	<i>Pause café</i>
11h45 – 13h00	Réunion bilatérale avec les Parties contractantes, si nécessaire

13h00 – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>
16h00 – 17h00	Point 7 de l'ordre du jour : Adoption des conclusions et recommandations Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion